



La mission

 Mots-clés :	Plan Climat Energie Territorial (PCET), agriculture, ovins, urbanisme, déplacement, maître d'ouvrage public
Objet de la mission :	Plan Climat Energie Territorial, Etude de diagnostic énergétique
Maître d'ouvrage :	Parc Naturel Régional des Grands Causses
Montant de la prestation :	59 220 €TTC (49 515 €HT)
Période d'exécution :	Septembre 2010 - Fin 2011

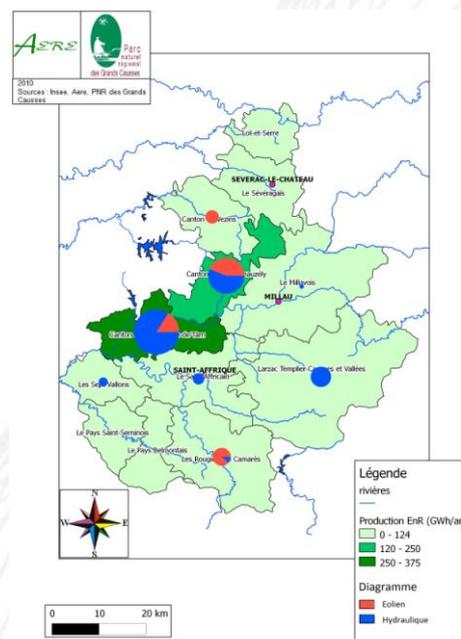
Le contenu de la mission

Cette étude est une étude classique de PCET, comprenant une phase de diagnostic énergétique, une phase de scénarii énergétiques, une étape importante d'animation et de concertation des acteurs, une cartographie des consommations et des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

Le territoire se caractérise par la présence de la production de Roquefort, par une population d'ovins importante, entraînant des émissions de GES conséquentes, mais aussi par une production d'ENR élevée, 34% des consommations (en 2007), assurée par de l'hydraulique, de l'éolien et du bois énergie. Le contexte énergétique est donc particulièrement sensible sur ce territoire.

L'étude comprend les étapes suivantes :

- Un état des lieux complet des productions et des consommations d'énergie du territoire, avec les acteurs du territoire, dont les chambres consulaires :
 - ressources énergétiques déjà mobilisées, réseaux de distribution en place ;
 - consommations et productions actuelles par secteur (résidentiel, tertiaire avec un zoom sur les collectivités, industrie, agriculture, transport) ;
 - calcul du ratio de dépendance énergétique du territoire ;
 - émissions de gaz à effet de serre.
- L'analyse et la synthèse des enjeux énergétiques du territoire, via une analyse Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces (analyse AFOM)
- Un scénario tendanciel d'évolution des consommations et des productions d'énergie et d'émissions de GES du territoire, prenant en compte les orientations du territoire, en identifiant et quantifiant
 - les potentiels de sobriété énergétique mobilisables ;
 - les potentiels d'efficacité énergétique mobilisables ;
 - les potentiels disponibles en ressources renouvelables.



4. L'élaboration, en partenariat avec le Parc et ses partenaires, d'un programme d'actions, avec comme triple horizon des actions à mettre en œuvre dans les 5 ans à venir, les 3 x 20 en 2020 et le Facteur 4 en 2050,
 - par des actions de limitation du changement climatique ;
 - déclinées en actions de sobriété énergétique, efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables ;
 - réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) directes et indirectes ;
 - intégrant également la réduction de la vulnérabilité du territoire au prix des énergies, fossiles et fissiles ;
 - aidant le territoire à s'adapter au changement climatique.
5. La proposition d'un dispositif d'évaluation, d'indicateurs de suivi et d'évaluation de l'action du Parc, dans tous les secteurs précédemment cités.
6. La proposition des moyens et d'une méthodologie pour impliquer les différents acteurs locaux, partenaires actuels ou à venir du Parc sur les thématiques énergétiques, par la communication et l'information, la réalisation de synthèses.
7. Le transfert des connaissances élaborées à l'OREMIP (Observatoire de l'énergie en Midi-Pyrénées).

Les compétences mobilisées et/ou acquises par AERE grâce à la mission

Nous avons principalement utilisé nos compétences en planification énergétique. Le diagnostic énergétique, ainsi que les scénarii, ont été mis en œuvre avec notre outil Alter©. Cet outil permet d'estimer les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre, qui ont lieu sur le territoire, ou en dehors du territoire, et qui sont imputables aux acteurs et aux activités du territoire.



Une question a été particulièrement étudiée dans ce PCET : l'impact des ovins et de la filière Roquefort du territoire, qui présente de multiples enjeux :

- un enjeu économique essentiel pour le territoire,
- un enjeu environnemental, de part les émissions de GES associées aux ovins.

Nous avons ainsi acquis une connaissance précise des exigences liées à la fabrication du Roquefort, et à la conduite des troupeaux de brebis.

Nous avons également utilisé sur ce territoire avec des acteurs aux positions très marquées, pour la partie concertation et animation des groupes de travail différentes techniques d'animation innovantes, comme par exemple les Chapeaux de Bono. Cette méthode d'animation permet une structure de réflexion afin d'éviter la censure émotionnelle d'idées nouvelles ou dérangeantes. Elle permet à chacun des acteurs d'exprimer son point de vue, selon différents angles d'analyse, prenant ainsi en compte tous les avis

- ce que nous savons de ce sujet, de la mise en œuvre de cette action,
- ce qui est intéressant dans cette action (points positifs),
- ce qui est bloquant dans cette action (points négatifs),
- ce que j'en pense,
- les solutions possibles pour lever les points négatifs.